

Tarification sociale de l'eau, le serpent de mer métropolitain ?

Depuis octobre 2021, où AGT faisait voter à l'unanimité un vœu pour une tarification sociale de l'eau, nous n'avons eu de cesse d'intervenir de la ville à la Métropole pour que cette disposition puisse répondre en partie aux difficultés.

Suite à l'intervention de l'élu AGT au conseil métropolitain, fin 2023, la Métropole en reprenait le principe, sous forme d'une subvention spécifique accordée à chaque CCAS. Des conventions devaient alors être signées conjointement par les villes et la Métropole.

Récemment, nous apprenions qu'enfin la convention avait été envoyée au CCAS de Saint-Pierre. Envoyée : oui ! Reçue ? Le flou subsiste.

Pour prendre l'ampleur du problème et l'urgence d'agir, voici quelques chiffres : le taux d'impayés des factures d'eau sur l'ensemble des 22 communes de la métropole oscille dans une fourchette comprise entre 0,5% et 2% ; Saint-Pierre, il était de 10% en 2023.

Ce laxisme conduit à l'accumulation d'impayés. AGT ne peut accepter cela et poursuit son action.

Laëtitia ALLYASBGRAN-QUINTARD, Mohamed BENBEDRA, Catherine BONNEAU, Sylvie LENOBLE, Cédric ROSMORDUC, Michel SOULAS.

agauchestoute@gmail.com

Novembre 2024

